



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



CONSULTATION SUR DEVIS

Appui technique à l'animation du Site Natura 2000 de la Forêt Domaniale d'Huelgoat Site Natura 2000 Forêt d'Huelgoat FR5300040 Année 2020

CONTEXTE

Le PNR d'Armorique est opérateur du site Natura 2000 Forêt du Cranou (FR 5300040). L'animation des docob (<http://www.pnr-armorique.fr/Agir/Natura-2000>) est assurée par le Parc mais un appui technique est nécessaire pour l'animation.

DESCRIPTION DE LA MISSION

La mission se décompose en 2 phases :

Phase 1 / Appui à l'animation

- suivi et participation au COPIL
- participation au bilan d'animation du site
- appui et conseil à l'opérateur et aux porteurs de projets du territoire (évaluation des incidences au titre de Natura 2000).
- Elaboration des programmes d'actions, montage des contrats Natura 2000.

Phase 2 / Mise à jour des données du docob, suivis faune flore

- suivi fougères, Escargot de Quimper (restitution sous format sig et sur faune Bretagne).

RENDU

- Un rapport de mission sera transmis sous format numérique aux formats Word et Pdf avec les fichiers SIG en shp RGF93 et L2E.
- Les photographies (terrain ou laboratoire) feront l'objet d'une restitution au format numérique avec la possibilité d'une utilisation par le PNRA à des fins non commerciales.
- La remise de l'étude doit être effective pour le 13 novembre 2020.
- Présentation du bilan en COPIL.

COMPETENCES ATTENDUES

- Botanique, écologie végétale, phytoécologie, expérience éprouvée en gestion forestière, animation Natura 2000 éprouvée sur des sites forestiers.
- Chiffrage par phase.

ATTRIBUTION

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- 1) Coût de la prestation : 40 %
- 2) Valeur technique : 60 %

La valeur technique est décomposée en 3 sous-critères :

- Réelle connaissance de la gestion d'une forêt domaniale : 40 %
- Expérience en animation Natura 2000 : 10 %
- Connaissance faune / flore du site concerné : 10 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Un devis détaillé
- Une note méthodologique présentant la mise en œuvre de l'animation
- Références d'animation de moins de 3 ans

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra à réception du rapport final validé par le PNRA pour le 13 novembre 2020.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

- Par courrier en recommandé
- Par dépôt contre récépissé

Date limite de remise des offres : vendredi 3 avril 2020 – heure limite de dépôt : 9 heures
Dossier à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 29590 LE FAOU

CONTACTS :

Technique : Mr Jérémie BOURDOULOUS
jeremie.bourdoulous@pnr-armorique.fr

Administratif : Mme Marie-Josée LEZENVEN
marie-josée.lezenven@pnr-armorique.fr